

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 136 (2012)

Artikel: Recherches sur l'area publica de la Colonia Iulia Equestris : les basiliques (Nyon, Canton de Vaud)
Autor: Brunetti, Caroline / Henny, Christophe
Kapitel: V: La seconde basilique
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835843>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

seconde basilique, à moins qu'il ne s'agisse d'une basilique méridionale.

V.1.2 L'area publica

Une intervention archéologique a permis de révéler l'existence d'une area publica (cf. plan schématisé fig. 33) qui s'étendait sur une surface d'environ 1200 m². Elle est constituée de deux parties distinctes, une partie nord et une partie sud, séparées par un mur de 0,60 m d'épaisseur. Cette muraille, qui s'aligne sur l'axe nord-sud, est percée de deux portes latérales de 7 m de largeur. La partie nord de l'area publica est occupée par une galerie supérieure, tandis que la partie sud est constituée d'un espace ouvert. Cette area publica est située à l'ouest de la seconde basilique et est séparée de celle-ci par un mur de 6,96 m de largeur.

V.1 Les vestiges

V.1.1 La basilique (fig. 30, 33 et encart CD)

Important édifice de 98 x 26,50 m environ, la seconde basilique est composée d'une nef centrale à absides entourée d'un large déambulatoire et de deux annexes également munies d'absides (fig. 30). L'annexe sud est divisée en trois parties inégales : un espace central quadrangulaire de 12 x 12,5 m flanqué de deux pièces rectangulaires d'environ 12 x 4,5 m et 12 x 3,5 m. À l'extrémité et au centre de ce dispositif se trouve l'abside méridionale du bâtiment. Lors de sa découverte, la pièce centrale de l'annexe a été interprétée, à titre d'hypothèse de travail, comme la curie¹¹⁵. L'attribution d'une fonction aux deux locaux secondaires est plus malaisée faute de textes, d'inscriptions ou d'éléments architecturaux clairs. Il pourrait s'agir du trésor public, des archives, de la prison, etc.¹¹⁶ Nous ne connaissons que peu de chose de l'annexe nord puisque seul un tronçon du mur de l'abside a été dégagé en 2001, ainsi qu'un autre mur mis au jour tout récemment (M 2280, fig. 33). Ce mur, large de 0,60 m, d'axe nord-sud, appartient probablement à un aménagement interne cloisonnant l'annexe nord, qui est, au vu de cette découverte, très certainement séparée en trois espaces, à l'image de la dépendance sud¹¹⁷. Son interruption au sud laisse

présager l'existence d'une porte, dont la largeur n'a malheureusement pas pu être établie. La distance séparant le mur ouest de la seconde basilique M 289 du parement de M 2280 est de 6,96 m. En suivant l'hypothèse d'une séparation interne tripartite symétrique, on obtient deux locaux latéraux large de 7 m environ encadrant une pièce centrale de 7,40 m. Du fait que le mur M 2280 est plus étroit que les murs M 761 (1 m) et M 762 (0,80 m) se situant dans l'annexe sud, Ch. Henny émet l'hypothèse qu'il pourrait s'agir d'un réaménagement postérieur à la construction de l'annexe nord comprenant des parois plus légères, alors que les séparations plus massives de l'annexe sud seraient d'origine.

Aux quatre coins de l'édifice, quatre espaces quadrangulaires de petites dimensions (fig. 33 et 34) témoignent de l'existence d'escaliers permettant d'atteindre la galerie supérieure. On ne peut exclure pour autant un accès à cette dernière depuis les portiques latéraux de l'area publica¹¹⁸.

L'ensemble des sols de la seconde basilique n'est plus conservé et il est probable qu'une grande partie d'entre eux ont été récupérés.

Dans le déambulatoire méridional de la basilique, l'étude des coupes stratigraphiques a mis en évidence une couche compactée de déchets de taille de molasse à 403,24 m d'altitude¹¹⁹. Il pourrait s'agir d'un niveau de travail en relation avec la construction de la

¹¹⁵ Dossiers d'Archéologie 1998, p. 32.

¹¹⁶ Hypothèses émises par F. Rossi, voir Dossiers d'Archéologie 1998, p. 32.

¹¹⁷ Voir à ce sujet Henny 2009¹.

¹¹⁸ Bridel 1994, p. 149.

¹¹⁹ Fig. 67a, c.8a, m : 3-7.

V. LA SECONDE BASILIQUE

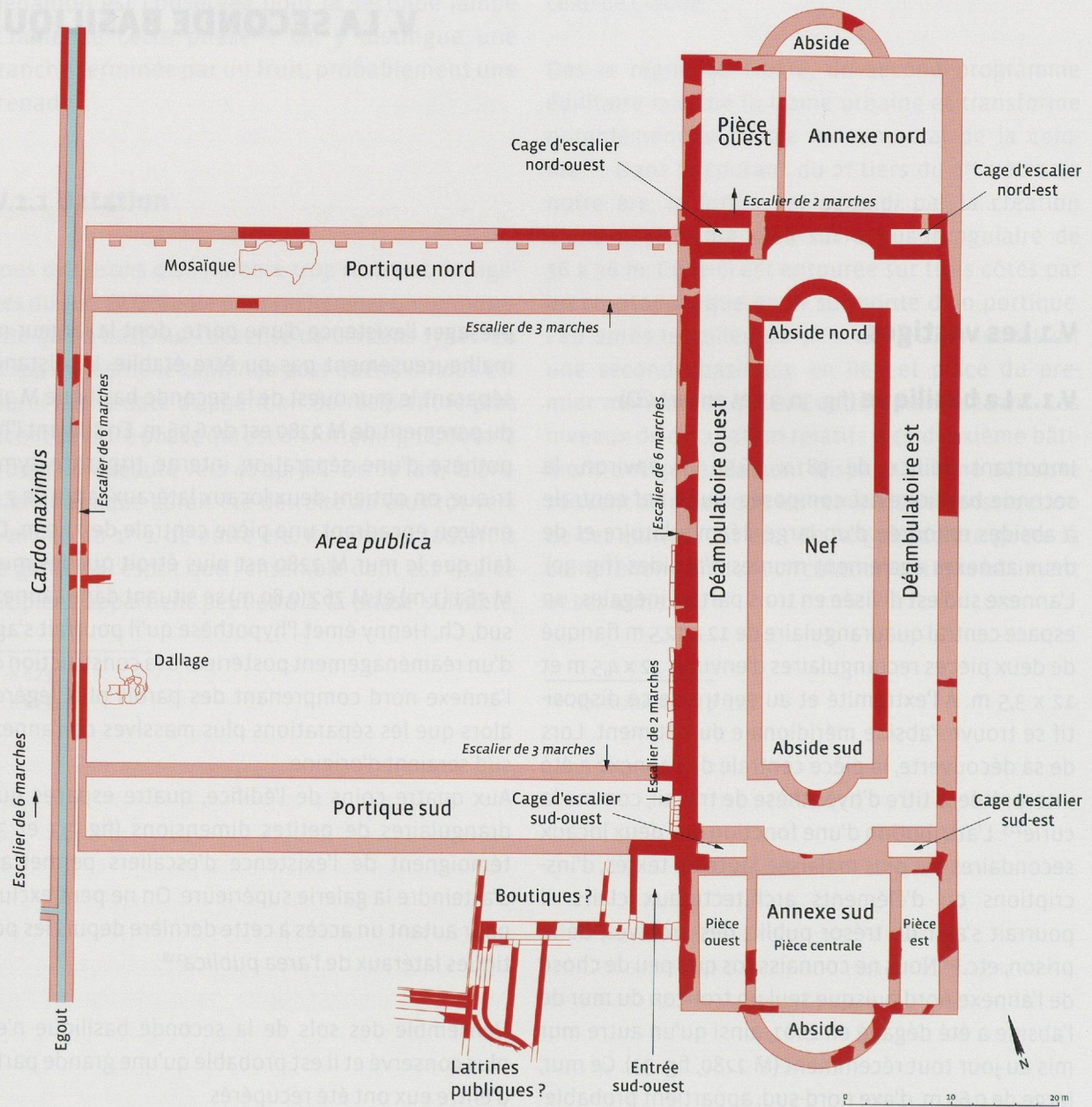


Fig. 30. Dénomination des espaces de la seconde basilique et hypothèses relatives à la circulation entre les diverses composantes de l'area publica et sacra.

seconde basilique, à moins qu'il ne date de l'époque médiévale.

V.1.2 L'*area publica*

Une intervention menée en 1989 à la rue Nicole a permis d'observer précisément le dallage de l'*area publica* (ST 223, fig. 35). Ce pavement, situé à une altitude de 402,25 m, est composé de dalles de calcaire jaune d'une dizaine de centimètres d'épaisseur reposant sur un niveau de mortier de tuileau, un radier de petits galets et un lit de mortier jaune. À proximité de la basilique, ce sol n'est plus conservé, mais un radier (ST 665, fig. 33) scellant le mur M 667 d'une boutique du premier édifice a été mis au jour à 402,20 m d'altitude. Il s'agit probablement des vestiges de cet aménagement. Lors des fouilles de 1983-84, ce sol a également été repéré dans plusieurs sondages implantés dans l'aire publique à 402 m d'alt. environ¹²⁰. Dans ces secteurs, son mode de construction diffère légèrement de celui découvert en 1989. Il est composé, dans la zone la mieux conservée, d'un lit de mortier de chaux (épaisseur: 4-5 cm) servant d'assise à un hérisson de boulets (épaisseur: 8-12 cm) recouvert d'une chape de mortier sur laquelle se trouvaient des éclats de calcaire (fig. 33, ST 2182). Il est probable que les différences de construction observées correspondent à des réfections du sol de l'*area publica*.

La place publique est bordée de deux portiques, constitués chacun de deux murs d'une largeur d'environ 1,50 m et distant l'un de l'autre de 5,60 m environ. La présence d'un mur de fondation et non de bases de colonnes pourrait suggérer l'existence d'arcades et non pas d'une colonnade, comme dans le cas de la première basilique¹²¹.

Dans la partie sud de l'édifice, un niveau d'une épaisseur comprise entre 0,10 et 0,20 m a été mis en évidence à une altitude comprise entre 402,85 et 402,95 m (fig. 68, c.8, m: 3-13). Il a été suivi entre le mur M 687 du portique sud et le mur de fermeture méridional du complexe basilical (M 712). Il recouvre le mur récupéré M 693 de la première basilique. Il pourrait s'agir soit d'un niveau de



Fig. 31. Nyon, rue du Vieux-Marché, vue depuis l'est des fouilles de 1991; à l'arrière-plan représentation en trompe-l'œil du deuxième état de la basilique sur le bâtiment abritant le Musée romain. Peinture: F. A. Holzer.

travail, soit d'un lit de pose pour un dallage. La seconde supposition a été privilégiée en raison de l'aspect homogène de cette couche. À partir de cet indice, nous proposons, à titre d'hypothèse, de restituer un escalier de trois marches, dont la première repose sur l'*area publica*, permettant l'accès de la place au portique méridional, en nous basant sur le fait que le dénivelé est d'au moins 0,65 m (fig. 30).

On mentionnera la découverte d'une dalle en molasse, ST 673¹²², recouvrant sur toute sa largeur le mur nord du portique méridional de la seconde basilique (M 687). Cet élément architectural pourrait appartenir à un système d'arcature du portique ou être mis en relation avec les aménagements nécessaires au passage de l'*area publica* au portique sud.

¹²⁰ Voir Morel 1984, p. 56. Ce sol est mentionné dans le rapport sous l'appellation de «sol 1».

¹²¹ Rossi 1997, p. 4.

¹²² Dimensions minimales 1,70 x 0,75 m. Altitude: 402,26 m. Situation, cf. fig. 33.



Fig. 32. Maquette du second état du forum de Nyon. Détail de la basilique. Étude : P. André et Ph. Bridel. Maquette : atelier Grange.

Plusieurs blocs de molasse reposant sur un radier¹²³ ont été découverts disposés le long du mur de la façade occidentale de la basilique (M 300, fig. 36). Ces éléments architecturaux, d'une largeur comprise entre 0,40 et 0,55 m, servaient de soubassements aux escaliers menant de l'*area publica* à la basilique. Seule une marche devait se situer sur l'*area publica*, trois autres devaient être établies sur le mur M 300. Cette hypothèse est fondée sur la découverte de traces d'arrachage de blocs de molasse d'une largeur de 0,80 à 0,90 m dans le parement ouest du mur¹²⁴. En se basant sur la largeur de ces soubassements, nous obtenons un espace suffisant pour deux marches. Une dernière marche correspondrait au seuil de la porte donnant accès à la basilique. En proposant un escalier de quatre marches¹²⁵, on situerait le niveau de circulation de la basilique à environ 403,20 m d'altitude, soit à peu près un mètre plus haut que le sol de l'*area publica* (fig. 30). Une intervention conduite par Ch. Henny en avril 2009 dans secteur de l'annexe nord de la seconde basilique témoigne que dans cette zone les remblais du monument atteignent une altitude

¹²³ Le sommet de ces dalles (ST 688) se trouve à une altitude comprise entre 402,18 et 402,26 m, soit au même niveau que le sol de l'*area publica*.

¹²⁴ À certains endroits des fragments de molasse étaient conservés. La planie d'arrachage de ces blocs varie entre 402,20 et 402,28 m d'altitude.

¹²⁵ On attribue généralement une hauteur de marche comprise entre 0,20 et 0,25 m.

de 403,40 m, soit le niveau le plus haut jamais observé jusqu'à ce jour¹²⁶. Si l'on ajoute à cette cote 0,30 m, soit l'épaisseur d'un radier surmonté d'un dallage, on obtient un niveau de sol minimal de 403,70 m. On se trouverait donc avec une différence d'au moins 50 cm entre le niveau de sol de la basilique et celui de l'annexe nord, ce qui nécessiterait un escalier de deux marches pour passer de l'un à l'autre de ces espaces (fig. 30).

Le nombre de marches se situant dans l'aire publique serait donc inférieur à celui proposé par la maquette du forum¹²⁷, ainsi que dans la coupe du forum réalisée par P. André¹²⁸.

À l'image de ce qui a été observé pour la première basilique, nous ne disposons pas d'indices archéologiques permettant de définir le nombre de portes permettant d'entrer dans le second monument. Il est permis de supposer que cet escalier occupait toute la largeur du monument, soit environ 42 m (largeur comprise entre les deux portiques). Cette hypothèse repose sur le fait que les soubassements ou du moins leurs traces d'arrachage étaient présentes dans toutes les zones fouillées.

V.1.3 L'articulation entre l'aire publique et l'aire sacrée

La compréhension de l'articulation entre les aires publique et sacrée du deuxième état du forum nyonais est relativement complexe, en raison notamment de la densité des vestiges et des conditions de fouille en milieu urbain. On rappellera en premier lieu les hypothèses proposées lors de l'analyse des structures de l'*area sacra*, selon lesquelles un mur d'une hauteur équivalente à celle du portique «en pi» (surmontant le cryptoportique) aurait «enfermé» le temple situé en son centre, empêchant ainsi toute vision directe depuis l'*area publica* de la par-

¹²⁶ Henny 2009¹.

¹²⁷ Dossiers d'Archéologie 1998, p. 32. La maquette présente trois marches dans l'*area publica*, l'escalier lui-même en comprend six en tout. Sur la même page se trouve une coupe interne de la basilique restituant un escalier de cinq marches, dont deux dans l'aire publique.

¹²⁸ *Noviodunum* III, pp. 162-163, fig. 152 et ce volume fig. 55. Sur cette coupe le nombre de marches dans l'*area publica* s'élève à cinq et l'escalier en comprend six en tout.

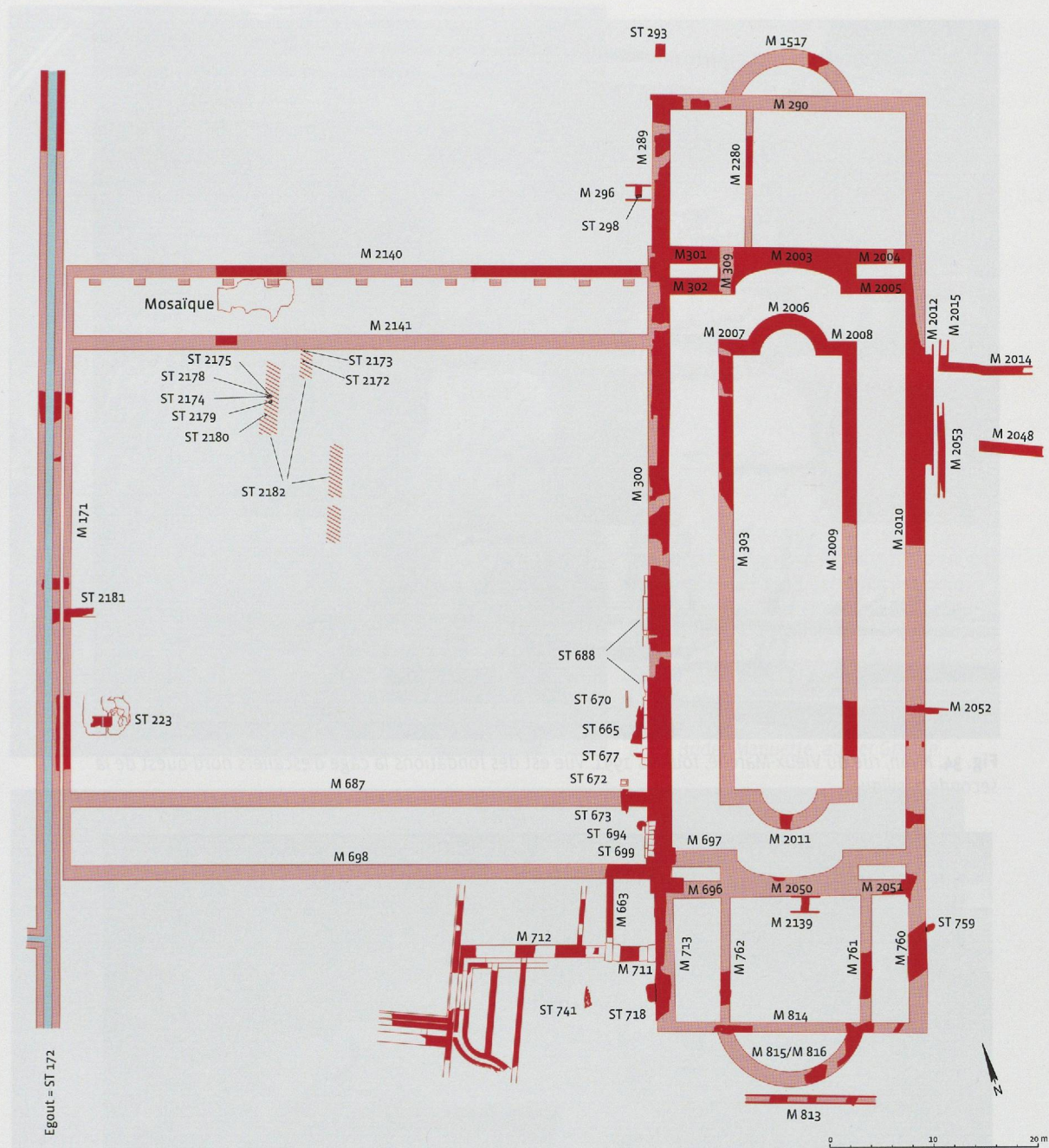


Fig. 33. Plan schématique des vestiges de la seconde basilique de Nyon.

tie sacrée du complexe¹²⁹ (fig. 37). L'aire religieuse est encore séparée de la partie publique par la voie principale nord-sud (*cardo maximus*) qui aboutit au *forum* et en permet l'accès. À hauteur de l'*area sacra*, sa largeur n'excède pas les 4 mètres, en raison de la situation des vestiges retrouvés, alors qu'ailleurs son emprise totale est de 12 mètres. On ne pénétrait pas dans le *forum* de plain-pied. Venant du sud, on devait

sans doute descendre un escalier de six marches pour y accéder¹³⁰ (fig. 30), alors qu'au nord, la situation est inverse: il fallait gravir quelques marches¹³¹.

¹²⁹ Cette hypothèse repose sur le fait que le niveau de la rue à l'extérieur du monument côté sud se situe à 404,80 m, alors que devant le cryptoportique il est à 403,50 m.

¹³¹ Le niveau de la voie à l'extérieur nord du *forum* a été restitué à 401,10 m d'alt. environ. L'accès au *forum* se faisait soit par un escalier de deux marches, soit cette faible différence de niveau était compensée par une légère pente de la route.

¹²⁹ Noviodunum III, pp. 19-21.

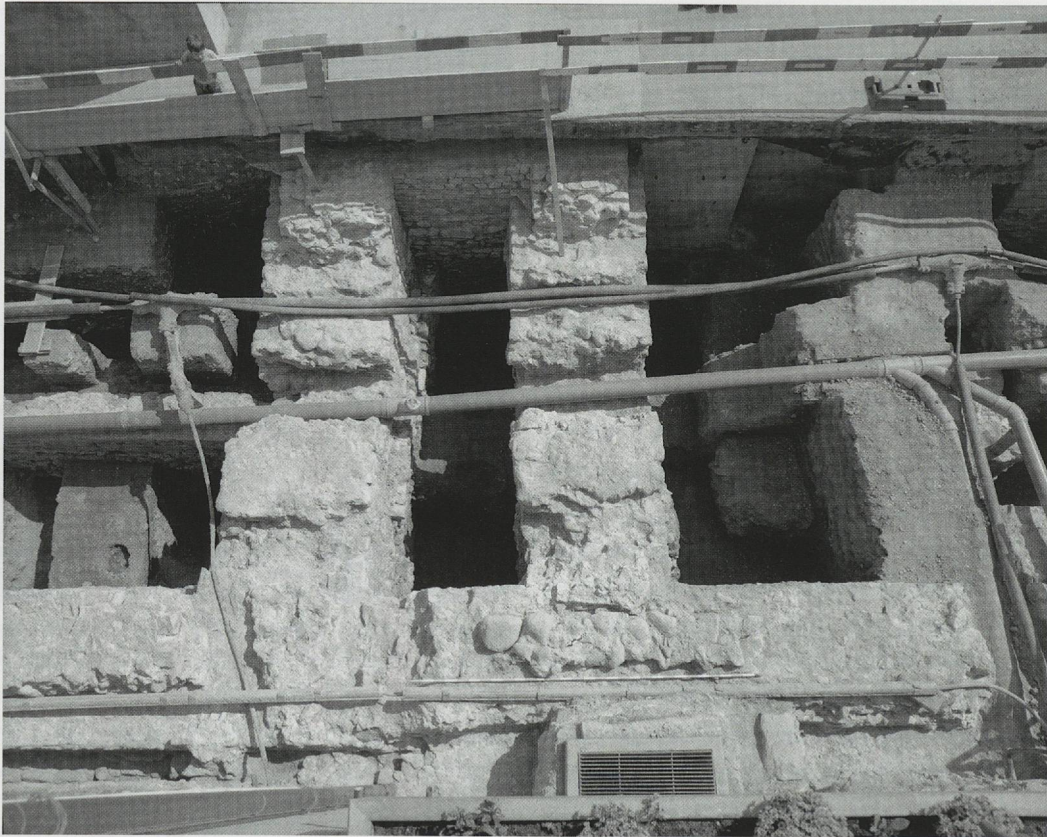


Fig. 34. Nyon, rue du Vieux-Marché, fouilles 1991. Vue est des fondations la cage d'escaliers nord-ouest de la seconde basilique.

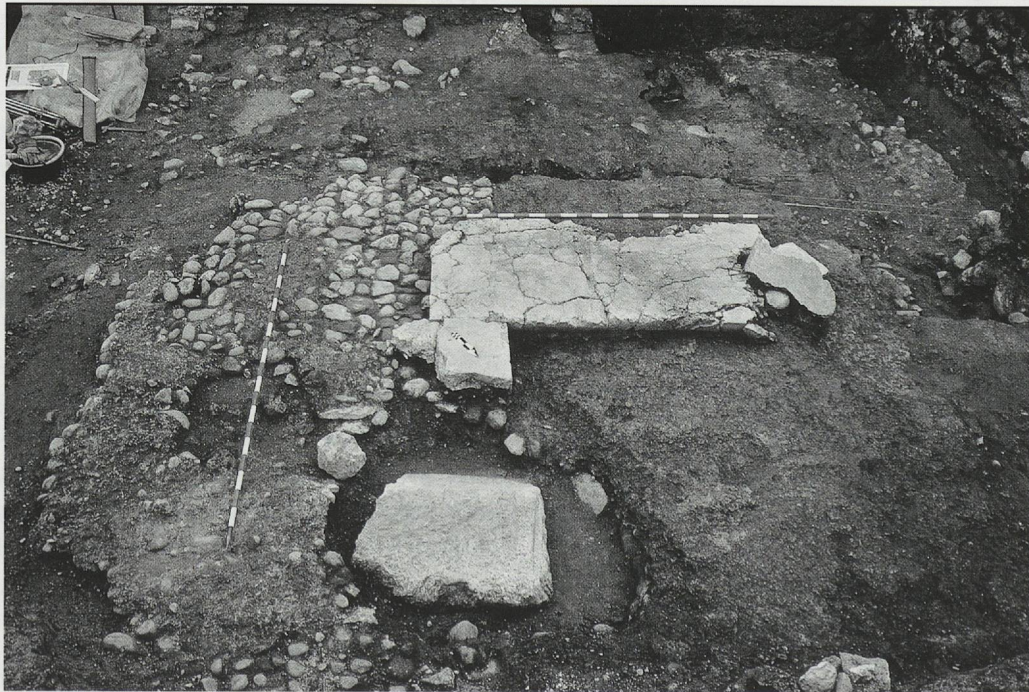
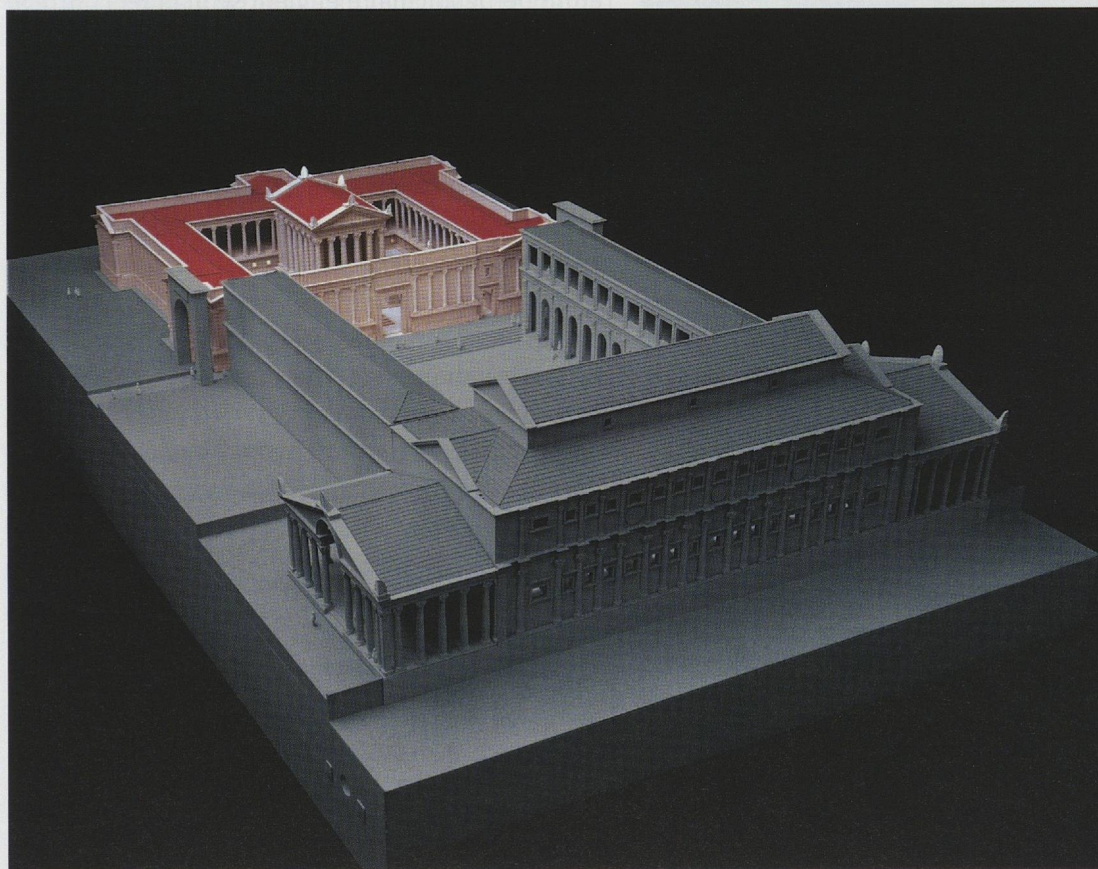


Fig. 35. Nyon, rue Nicole 4, fouilles 1989. Vue sud du sol de l'area publica du second état du forum.



Fig. 36. Nyon, rue du Vieux-Marché, fouilles 1995. Vue nord du soubassement de l'escalier ST 688 reliant l'area publica à la seconde basilique et du mur de fermeture ouest de la basilique M 300.

Fig. 37. Maquette du second état du forum de Nyon. Détail du mur séparant les aires publique et sacrée. Étude : P. André et Ph. Bridel. Maquette : atelier Grange.



Ces différences de niveau observées pour le *cardo maximus* entre l'intérieur et l'extérieur du *forum* témoignent que les chars ne pouvaient probablement pas y pénétrer.

Le *cardo maximus* recouvre l'égout collecteur principal de la ville (ST 172).

L'égout ST 172 (fig. 33 et 38)³³²

La partie de l'égout collecteur romain située entre les aires publique et sacrée, a été mise au jour lors des fouilles de 1983-84. Orienté nord-sud, il présente une voûte en plein cintre et deux piédroits d'une largeur d'env. 0,75 m, dont le parement interne est constitué de moellons taillés, alors que la partie extérieure est moins soignée. La présence d'un retrait au niveau de ses deux assises de fondations laisse présager une construction en tranchée étroite de la maçonnerie inférieure qui est implantée dans le terrain naturel. Le fond de la construction est composé de deux assises de moellons liées au mortier d'une épaisseur de 0,20 m env., dont l'assise supérieure présente une surface plane recouverte d'un mince lit de mortier de 1 à 2 cm d'épaisseur. Le pendage de l'égout est sud-nord.



Fig. 38. Nyon, Grand-Rue 26/rue Nicole 3, fouilles 1983-84. Vue de l'égout collecteur situé sous le *cardo maximus*. Photo J. Morel.

³³² Les données relatives à cette structure sont issues du rapport de J. Morel déposé au SAC en 1984. Cet égout a été repéré pour la première fois en 1720, voir *Noviodunum* I, n° 41, p. 17. Il a été dégagé dans les sondages 5, 6 et 11 des fouilles de 1983-84. Dimensions hors tout: hauteur: 2,25 m, largeur: 2,25 m. Vide interne: hauteur: 1,55 m, largeur: 0,75 m. Les références relatives à cet aménagement sont mentionnées dans *Noviodunum* I, sous la rubrique «Égout», p. 89.

Le mur M 171 et le soubassement ST 2181 (fig. 33-39)

Le mur maçonné M 171, parallèle à l'égout susmentionné, se situe à 0,35 m à l'est de celui-ci. Deux ressauts de fondations ont été observés sur ce mur³³³. L'élévation, large de 0,60 m, est conservée sur six assises. Elle est recouverte au sud d'un placage de mortier de tuileau de 6-8 cm d'épaisseur. Bien qu'aucun argument stratigraphique ne l'atteste, il est probable que ce mur et l'égout collecteur soient contemporains et que M 171 serve de mur de terrasse sur lequel vient s'appuyer l'escalier monumental reliant la place publique au *cardo maximus*. De cet escalier ne subsiste en fait que le soubassement maçonné ST 2181³³⁴, dans lequel fut retrouvée une anse d'amphore estampillée «Policliti» (50-80 ap. J.-C.)³³⁵. Il est permis d'estimer à 6 marches la hauteur de cet ouvrage (fig. 30), en se basant d'une part sur l'altitude de l'*area publica* (402,20 m) et sur celle du *cardo maximus* (403,50 m)³³⁶. Le placage de mortier de tuileau susmentionné est également attesté contre le massif maçonné ST 2181. Il marque un retour perpendiculaire et vient se plaquer contre le mur de terrasse M 171 (fig. 39). Ce revêtement délimite donc l'angle N-W d'un dispositif dont la nature n'a pas pu être établie. Plusieurs interprétations ont toutefois été proposées³³⁷, dont celle d'un bassin. À notre avis, il s'agit plutôt des vestiges du sol de l'*area publica* qui, comme nous l'avons mentionné précédemment, comporte plusieurs chapes de mortier de tuileau dans les zones où ce dallage est le mieux conservé. Toujours est-il que la présence de cet angle indique que l'escalier séparant les deux aires du *forum* ne se prolongeait pas en direction du sud. La situation est probablement identique dans la partie nord du *forum*, comme en témoigne le fait

³³³ Son arase se situe à 403 m d'altitude, les fondations sont larges d'environ 0,95 m.

³³⁴ Ce massif maçonné se présente sous la forme de «5 chapes de mortier et de boulets disposées en assises irrégulières (épaisseur: 6-15 cm) alternant avec des recharges caillouteuses comportant des traces organiques», voir Morel 1984, pp. 48-49.

³³⁵ Lecture et datation: D. Paunier.

³³⁶ *Noviodunum* III, p. 21. Notre proposition rejoint celle illustrée sur la maquette du *forum*, alors que J. Morel en proposait dix, voir Morel 1984, fig. 15.

³³⁷ Voir Morel 1984, p. 50 et pp. 59-60.



Fig. 39. Nyon, Grand-Rue 26/rue Nicole 3, fouilles 1983-84. Le placage en mortier de tuileau recouvrant le mur de terrasse M 171 et le soubassement ST 2181 de l'escalier reliant la place publique à l'aire sacrée. Photo: J. Morel.

qu'un tronçon du mur M 171 découvert à proximité du portique nord est revêtu d'un placage identique et que le massif maçonné ST 2181 n'est pas attesté dans cette zone. De plus, au vu de la symétrie qui régit le second programme architectural du *forum*, nous rejoignons l'hypothèse émise par J. Morel qui proposait de restituer un escalier centré d'une largeur de 10 m¹³⁸. Cette supposition n'a pas été retenue pour la maquette du *forum*, où l'escalier s'étend sur l'ensemble de l'espace compris entre les deux portiques. Pour terminer, nous rappellerons que l'escalier permettant l'accès à la seconde basilique depuis la place publique n'est pas centré, mais s'étend entre les deux galeries latérales (voir *supra*).

V.1.4 Du nouveau sur l'*area sacra*: les vestiges du temple

La rénovation d'un bâtiment à la rue Delafléchère 4 a permis de procéder à des investigations dans l'*area sacra* du deuxième programme édilitaire du centre monumental. Bien que cette partie du *forum* ne soit pas directement concernée par le présent ouvrage, nous mentionnerons brièvement ces découvertes récentes qui feront sans doute l'objet d'une publication à venir. Cette intervention a permis de mettre

¹³⁸ Morel 1984, pp. 59-60.

au jour plusieurs vestiges se rattachant au temple de l'*area sacra* et de valider les hypothèses émises par D. Weidmann à la fin des années septante lors de relevés de sous-sols dans la cave de la Grand-Rue 19¹³⁹. On rappellera qu'une campagne de relevés et de sondages exploratoires réalisée dans les caves du centre ville entre 1980 et 1982 par Ph. Bridel, n'avait livré aucun vestige pouvant se rattacher à un tel monument. En absence d'éléments nouveaux, ce secteur des caves restant en grande partie inaccessible, celui-ci remit en doute l'appartenance au *podium* du temple des vestiges observés précédemment, lors de la publication des résultats de l'intervention, et supprima le temple restitué du plan qu'il fit paraître¹⁴⁰. Dans l'étude qu'il consacre au *forum* de Nyon, Ph. Bridel émet l'hypothèse qu'un autel

¹³⁹ Weidmann 1978, p. 76 et plan fig. 2. L'auteur précise: «le temple, probablement de petite dimension, est disposé sur l'axe de symétrie du *forum*: une petite partie nord-est de son *podium*, large de 14 m environ subsiste, non entamée par les caves des immeubles du 15^e-17^e siècles».

¹⁴⁰ Bridel 1982.



Fig. 40. Arase du mur M2276 ayant probablement servi de lit de pose des moulures de base du podium et planie du massif du podium, vue sud.

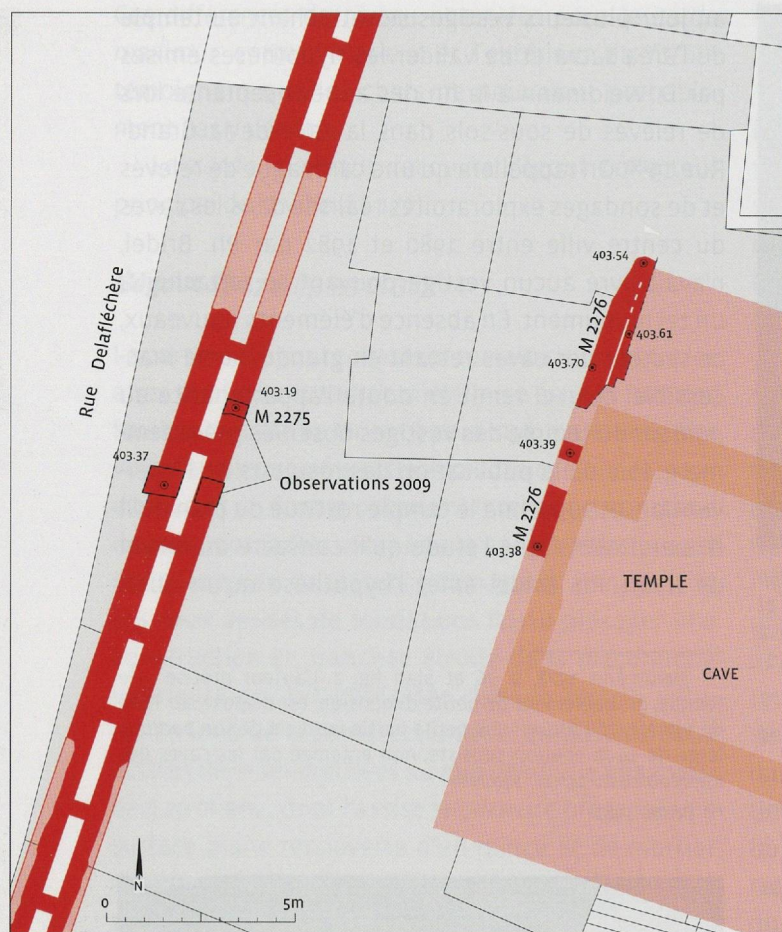


Fig. 41. Plan de situation des vestiges romains découverts en 2009 dans l'area sacra du second forum de la colonie de Nyon.

aussi bien qu'un temple aurait pu s'élever au milieu de l'area sacra¹⁴¹.

La découverte dans l'area sacra en 2009 d'un mur, M 2276, d'axe nord-sud, dont la limite nord est assurée, relance la problématique de l'édifice religieux. En réalité, davantage qu'un mur, il s'agit plutôt du rebord ouest du podium du temple (fig. 40-41), dont la maçonnerie interne, en soubassement, est une planie composée de nombreux déchets de taille. L'arase du « mur » M 2276 est un niveau fini, large de 0,60 m, qui a probablement servi de lit de pose pour les blocs d'architecture constituant la base du parement ouest du podium. Un bloc mouluré (K 25944/1-2), recueilli en cours de fouille en utilisation secondaire, présente cette même largeur de 0,60 m, et pourrait appartenir à la base de ce parement (fig. 42).

Il se peut que le remplissage interne du podium soit composé de matériaux pierreux retenus par les parois en grand appareil. Il est également possible que le massif du podium ait été intégralement constitué de blocs de molasse, disposés sur la planie de la maçonnerie observée. Une recherche de parallèles, pour définir la solution la plus plausible, n'a pas été encore faite au stade actuel de l'étude.

À l'est du mur M 2276 se trouve une cave rectangulaire aux parois massives qui, sur les plans du bâtiment en transformation fournis par l'architecte, se distingue clairement des autres fondations. Outre l'épaisseur de ses murs, cette cave présente un axe qui ne correspond pas aux constructions d'époque médiévale, mais s'aligne en revanche sur le cadastre romain. Elle est de plus localisée au milieu de la partie sacrée du forum et parfaitement centrée par rapport aux ailes du cryptoportique. Au vu de ces différents indices, il est probable que cette cave ait été aménagée dans les fondations de la cella du temple romain de l'area sacra. En synthétisant les données des fouilles anciennes et récentes, il est permis de postuler que la largeur du podium serait de 15,30 m environ¹⁴², alors

que sa longueur serait d'au moins 25,50 m, si l'on se base sur les relevés de D. Weidmann. On soulignera que l'aspect et la position du temple pourraient être proches de la restitution proposée par Ph. Bridel¹⁴³. Cette première version montrait un temple, dont la rampe d'escaliers donnait directement sur le cardo et où il n'y avait pas de place pour un autel en avant du podium¹⁴⁴. Selon cette hypothèse, la restitution d'un mur séparant l'area sacra de la voie principale, tel qu'il est représenté sur la maquette du forum, ne serait plus autant pertinente¹⁴⁵. Pour terminer, on

¹⁴² On obtient cette mesure en multipliant par deux la distance séparant l'angle nord-ouest du podium du mur interne du portique nord, soit 22,20 m et en la soustrayant à la largeur de l'area publica (37,50 m).

¹⁴³ Cette restitution n'a pas été publiée mais a fait l'objet d'un séminaire donné à l'UNIL par Ph. Bridel le 25 février 1985 intitulé « Problème d'architecture, le forum de Nyon. Tentative de restitution de l'area sacra ».

¹⁴⁴ Il ne s'agit pas de la solution adoptée pour la maquette du forum qui montre un temple de dimensions plus réduites précédé d'un autel.

¹⁴⁵ Au sujet de ce mur, voir Noviodunum III, p. 21.



Fig. 42. Bloc d'architecture (K25944-2), moulure de base du podium du temple.

relèvera que si la cave susmentionnée coïncide effectivement avec la *cella* du temple, on se trouverait en présence d'un temple péritère sans *posticum*, puisque le mur de fond de la «cave-cella» correspondrait au bord du *podium*. Le parallèle le plus proche d'un point de vue architectural serait alors le temple du *forum* principal d'Augst¹⁴⁶.

V.1.5 Les portiques et les boutiques (?)

Au sud du portique méridional de la seconde basilique se trouve un local rectangulaire d'environ 6,20 x 4 m circonscrit par les murs M 663, M 698, M 711 et M 713 (fig. 43). Le mur M 711 présente une construction particulière liée à l'existence d'un seuil; en plan il comporte deux blocs de molasse établis de part et d'autre d'une maçonnerie en soubassement (fig. 44). Ces divers éléments architecturaux se situent à une altitude variant entre 402,40 et 402,50 m. De ce fait, il est permis de supposer qu'une partie des éléments du seuil a été récupérée car il devrait se situer au même niveau que celui du portique. Or, selon la documentation de la fouille de 1875 menée par Th. Wellauer, reprise et interprétée par E. Pelichet, il existait à cet endroit un ensemble de quatre blocs de calcaire reposant sur le soubassement M 711. Ceux-ci avaient une longueur comprise entre 1,40 et 1,80 m, une

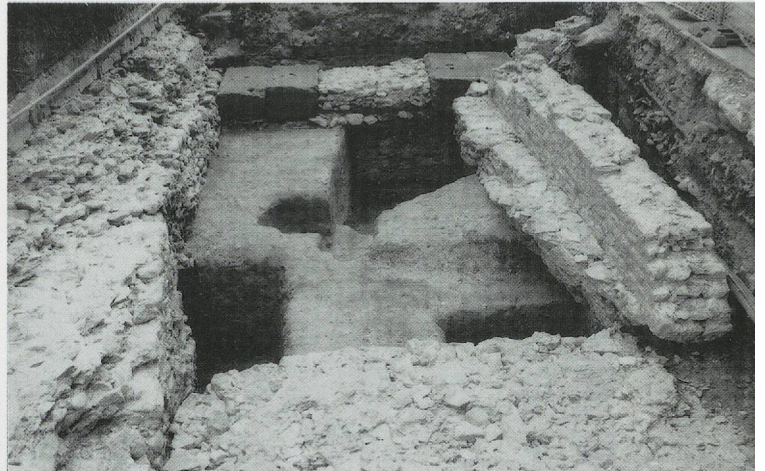


Fig. 43. Nyon, rue du Vieux-Marché, fouilles 1995. Vue sud de l'entrée dans le forum du second état.

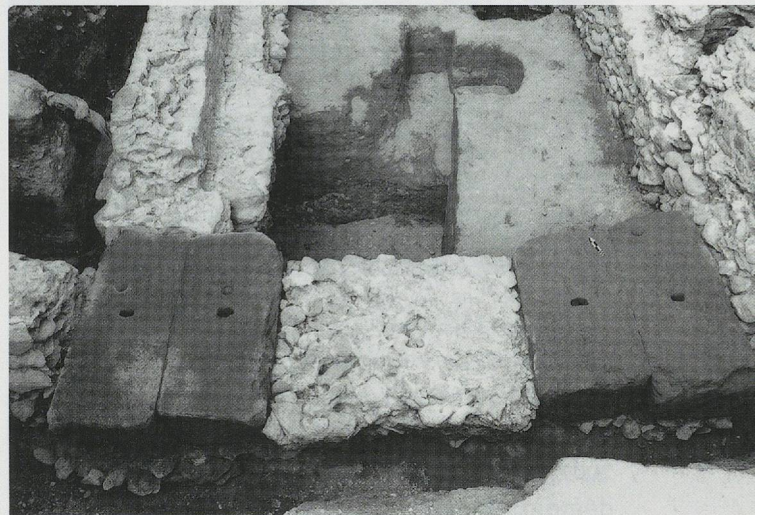


Fig. 44. Nyon, rue du Vieux-Marché, fouilles 1995. Vue nord des soubassements du seuil M 711.

largeur de 1,10/1,20 m et une épaisseur variant entre 0,50 et 0,55 m. En ajoutant ces éléments architecturaux à ceux découverts en 1995, nous obtenons un niveau de circulation à 403 m, ce qui correspond plus ou moins à l'altitude du niveau de travail ou du lit de pose d'un sol repéré dans le portique sud de la seconde basilique¹⁴⁷. Ce seuil appartient vraisemblablement à une porte monumentale donnant accès au *forum*. On rencontre ce cas de figure notamment à Augst, où il existe un passage entre la basilique et les boutiques

¹⁴⁶ Trunk 1991, pp. 154-160 et fig. 14.

¹⁴⁷ Fig. 68, c.8.



Fig. 45. Nyon, rue du Vieux-Marché, fouilles 1995. Vue vers le sud du soubassement de l'escalier ST 699 reliant le portique sud à la seconde basilique et des murs M 687, M 698 et M 300.

bordant l'*area publica*¹⁴⁸. Les fouilles menées en 2002, à l'extrémité sud de la rue du Vieux-Marché, démontrent qu'il n'existe aucune rue dans l'axe de cette porte. Elle donne sur une cour bordée à l'ouest par un complexe de bâtiments fouillé en 1961 par F. Bergendi, dont la fonction n'a pas pu être définie avec précision. Il pourrait s'agir, selon D. Weidmann, de latrines publiques¹⁴⁹. Plusieurs arguments peuvent être avancés dans le sens de cette hypothèse. En premier lieu, le plan des vestiges est proche de celui mis en évidence pour ce type d'édifice. Comme le relève P. Gros trois mises en œuvre principales ont été utilisées lors de la construction de ces *latrinae publicae* ou *necessaria*: la latrine « en ligne », celle « en péristyle »



Fig. 46. Nyon, rue du Vieux-Marché, fouilles 1995. Détail du soubassement de l'escalier ST 699 reliant le portique sud à la seconde basilique.

et finalement les latrines en « exergue »¹⁵⁰. Le deuxième élément a trait à la configuration des canalisations de cet édifice, dont la principale, située à l'ouest, a probablement servi à évacuer les eaux usées en direction de l'égout collecteur principal de la ville, situé sous le *cardo maximus*. Pour terminer, on relèvera que la situation de ces *foricae* correspond à celle mise en évidence dans la plupart des agglomérations d'époque romaine, où elles se trouvent à proximité des lieux très fréquentés et donc tout particulièrement du *forum*¹⁵¹.

Le fait que le mur M 711 se prolonge à l'ouest (M 712, fig. 33) pourrait suggérer l'existence de

¹⁴⁸ Au sujet des latrines publiques se référer à Gros 1996, vol. 1, pp. 445-448. Une synthèse comprenant une étude globale et typologique de ce type d'édifice a été réalisée par R. Neudecker, *Die Pracht des Latrine. Zum Wandel öffentlicher Bedürfnisanstalten in der kaiserlichen Stadt*, Munich, 1994.

¹⁵¹ Plusieurs exemples de latrines situées aux abords immédiats de *fora* sont mentionnés dans Gros 1996, vol. 1, pp. 447-448.

¹⁴⁸ Gros 1996, p. 257, fig. 307.

¹⁴⁹ Le plan de ces vestiges, déposé au SAC, est difficile à positionner sur le cadastre actuel, cf. Rossi 1997, p. 4.

boutiques le long du portique sud. Si tel était le cas, elles devaient s'ouvrir sur le *forum*, en raison de l'existence du corps de bâtiment susmentionné. On relèvera qu'à l'arrière du portique septentrional, un petit tronçon de mur (M 296, fig. 33) a été repéré à environ 6 m du portique, témoignant d'une symétrie dans les constructions situées à l'arrière des portiques (portes et boutiques?).

À l'image de ce qui a été observé dans l'*area publica*, des soubassements en molasse sont insérés dans le mur de façade de la basilique au niveau des portiques. Dans le portique méridional, ces éléments architecturaux (ST 699, fig. 45-46) mesurant une trentaine de centimètres de largeur se trouvent à environ 402,70 m d'altitude. Sur ces soubassements était établie la première marche de l'escalier menant du portique à la basilique. Au vu des informations à notre disposition, il est permis de supposer que cette marche était partiellement enterrée, car un niveau de travail lié à la seconde basilique a été repéré à une altitude de 402,90 m (fig. 68, c.8, m: 12-13). Si l'on rajoute à celui-ci l'épaisseur d'un revêtement (dallage?), nous obtenons une altitude de 403 m comme dans le portique nord. Cette dernière est identique à celle du seuil M 711 et des locaux situés au sud du portique. Quant à la largeur de cet escalier, les vestiges conservés témoignent qu'il s'étendait entre les deux fondations du portique et atteignait de ce fait 5,50 m environ. En revanche, aucun indice archéologique ne nous renseigne sur la largeur de la porte conduisant à la basilique.

En se basant sur le niveau de sol supposé de la basilique (403,20 m d'altitude), tel que nous l'avons mis en évidence pour l'*area publica*, nous proposons de restituer un escalier de deux marches permettant de relier le portique sud à la basilique¹⁵² (fig. 30).

Nous disposons de peu d'informations pour le portique nord. En 1977, la base d'une dalle de molasse a été dégagée le long du mur de façade de la basilique

¹⁵² Cette hypothèse a été choisie par cohérence avec ce qui a été retenu dans l'aire publique, mais il est également possible de restituer un escalier de trois marches, la largeur à disposition étant de 1,20 m. Dans ce cas, le niveau de circulation de la basilique se situerait aux alentours de 403,40 m d'altitude.

à 402,23 m, soit à une altitude correspondant au sol de l'*area publica*. Même si cette structure est probablement en relation avec l'escalier donnant accès à la basilique, cette donnée altimétrique ne revêt que peu d'importance et ne reflète vraisemblablement que son état de conservation. L'altitude supposée de la mosaïque dite « d'Artémis » – environ 402,80 m – retrouvée en 1932 dans le portique septentrional, à environ 26 m au nord du mur M 300, confirme que les deux galeries sont au même niveau.

L'écart chronologique important séparant la construction de la seconde basilique (TPQ: 40 ap. J.-C.) de la mise en place de la mosaïque dite « d'Artémis » (fin 2^e/début 3^e s. ap. J.-C.) témoigne d'une réfection du portique nord. Ce pavement qui représente en réalité « le triomphe de Neptune et d'Amphitrite », appartiendrait, au vu des résultats présentés en annexe, à un édifice accolé au *forum*, probablement aligné sur le *macellum* et les thermes bordant l'*area sacra*. Les vestiges de ce bâtiment, dont l'emplacement suggère qu'il devait avoir une fonction publique¹⁵³, n'ont pas été mis au jour. Plusieurs éléments architecturaux appartenant probablement à ce monument, parmi lesquels un sommet de fronton, un fût de colonne représentant un tronc d'arbre et une tête sculptée d'un sacrifiant¹⁵⁴, ont été découverts à proximité de la mosaïque sur le sol de l'aire publique. Non loin de cette dernière, quelques fragments d'*opus sectile* ont été retrouvés en 1940 par E. Kaeppli. Ces « carreaux » devaient probablement orner les murs du portique¹⁵⁵.

Aucun sol du premier état du portique ne paraît subsister, si l'on excepte la dalle découverte en 1932, que nous avons proposé de rattacher au sol de l'*area publica* contemporain de la première basilique¹⁵⁶.

¹⁵³ S. Rebetz proposait d'y voir peut-être une curie ou le siège d'une corporation, comme celle des nautes. Voir chapitre VIII.1.

¹⁵⁴ Pour le sommet de fronton, se référer à l'étude spécialisée VIII.3, pour le fragment de colonne pastorale cf. W. Deonna, *Genava*, XIII, 1935, pp. 223-ss. et Pelichet 1940, p. 197, pour la tête sculptée voir Bossert 2002, catalogue n° 23, pp. 38-40 et pl. 27 (datation: 3^e quart du 2^e s. ap. J.-C.).

¹⁵⁵ Hypothèse émise par J. Morel, cf. Morel 1984, p. 57. Lors de la fouille de 1940, ils avaient été interprétés comme les vestiges d'un dallage prolongeant la mosaïque, voir Ur-Schweiz, n° 1, 1941.

¹⁵⁶ Voir chapitre III.1.3.



V.1.6 Observations sur le mode de construction des murs de la seconde basilique

En vue d'une nouvelle étude architecturale, nous avons rassemblé dans ce chapitre un certain nombre de constatations relatives au mode de construction des murs de la seconde basilique.

Le mur ouest de la nef (M 303)

Les fondations du mur de fermeture ouest de la nef M 303, ne présentent pas une construction uniforme. Par endroits, elles sont en tranchée étroite, à d'autres en tranchée large. Les deux murs longitudinaux de la nef (M 303 et M 2009) sont fondés approximativement à la même altitude, soit à 399,40 m et ont une largeur moyenne de 1,40 m.

L'angle des murs M 303 et M 2007 (mur de fermeture nord-ouest de la nef) a été construit en tranchée large; on note une semelle de fondation de 0,90 m d'épaisseur dépassant de 0,20 m le parement du mur M 303 (fig. 47). Les fondations au-dessus de celle-ci sont coffrées sur 1,60 m de hauteur, comme en témoignent des traces observées sur la maçonnerie (fig. 48). Au-dessus de cette partie coffrée, soit à partir de 402 m, se trouvent quatre assises de fondation montées à vue. À ce niveau, l'angle des murs M 303-2007 est doté d'un chaînage en molasse (fig. 47). L'option de travailler en tranchée large, dans cet angle de murs, a probablement été privilégiée pour des raisons de commodité de mise en œuvre.

Un chaînage d'angle a également été observé entre les murs M 2008-2009 (fig. 49). Ce dernier comprend quinze assises, dont les quatre supérieures sont en molasse. La base de la fondation montée à vue de cet angle se situe à environ 400,20 m d'altitude.

Le mur de fermeture ouest de la basilique (M 300)

Les fondations du mur de fermeture ouest du bâtiment M 300, larges de 2 à 2,20 m, ne sont pas construites partout de manière identique. En général, elles sont établies en tranchée large; on observe des traces de coffrages notamment dans la cage d'escalier nord-ouest.

62 **Fig. 47.** Nyon, rue du Vieux-Marché, fouilles 1991. Vue est du parement du mur M 303 à son angle avec M 2007.

Fig. 48. Nyon, rue du Vieux-Marché, fouilles 1991. Traces de coffrage sur le parement ouest du mur M 303.



Fig. 49. Nyon, Musée romain, fouilles 1974. Vue sud-ouest du chaînage d'angle des murs M 2008-2009.

La base des fondations se situe généralement à 400 m d'altitude. Aucun ressaut n'a été repéré. L'altitude de l'arase est de 402,96 m.

La cage d'escalier nord-ouest de la basilique (M 300, 301, 302 et 309).

Les fondations des murs M 301 et M 302 ont été construites avant celles du mur M 300. Un « bouchon » maçonnerie décalé d'une vingtaine de centimètres vient s'appuyer dans les deux cas contre les fondations de M 300 (fig. 50). Les fondations de ces deux murs sont implantées 0,50 à 0,60 m plus profondément que celles du mur M 300. Le mur M 301 possède un ressaut situé à 401,50 m environ, alors que le mur M 302 n'en présente pas. Au-dessus de ce niveau, la fondation est montée à vue. Les parements externes présentent un ressaut à 402,40 m, qui correspond à une reprise de maçonnerie du mur M 300. Ce niveau est à relier à un réglage de l'axe et de la largeur des murs de la basilique.

Les murs des portiques (M 687, M 698, M 2140 et M 2141)

Les murs du portique sud de la seconde basilique (M 687 et M 698) viennent s'appuyer contre le parement ouest du mur de façade occidentale de la basilique M 300, ce qui laisse supposer une étape de construction postérieure. La liaison entre le portique nord constitué des murs M 2140 et M 2141 et la basilique n'a pas été observée.



Fig. 50. Nyon, rue du Vieux-Marché, fouilles 1991. Détail de construction du parement sud du mur M 302 à l'angle avec M 300.

Les murs des annexes de la basilique (M 713 et M 760 au sud et M 289 et M 301 au nord)

Les annexes de la seconde basilique semblent avoir été édifiées dans une deuxième phase de construction. Cette assertion repose sur le fait que les fondations du mur M 713 (annexe sud) s'appuient contre le mur de fermeture ouest du monument M 300 (fig. 51). De plus, le mur M 713 est moins profondément implanté (400,70 m) que le mur M 300 (400,20 m) à cette jonction. Il en est de même pour les fondations du mur de l'annexe nord M 289 (399,90 m) et celles du mur de fermeture nord M 301 (399,50 m). En dehors de ces jonctions, le niveau des fondations des murs de l'annexe nord est identique à celui observé pour le mur M 300.

V.1.7 Remarques sur la mise en œuvre de la seconde basilique (fig. 52)

À partir des observations réalisées sur la maçonnerie des murs du bâtiment, il est permis d'établir quelques hypothèses sur la mise en œuvre de la seconde basilique.

Dans un premier temps, la majeure partie des matériaux liés au premier monument a été récupérée, dont les murs du cryptoportique¹⁵⁷. On observe

¹⁵⁷ Dans certains cas, les murs de la première basilique ont été récupérés après le remblayage partiel relatif à la construction du second monument, cf. fig. 67a, c.7a, m : 8-10; fig. 70, c.7a, m : 20-22.



Fig. 51. Nyon, rue du Vieux-Marché, fouilles 1995. Vue de la jonction des murs M 300 et M 713, parements ouest.

une couche de démolition à l'intérieur de ce dernier, qui recouvre l'arase des murs récupérés. Par la suite, les fondations des murs de la nef M 2008,

M 2009, ainsi que le mur de l'abside M 2006 ont pratiquement été intégralement construites à vue (fig. 53). Dans une deuxième étape, bien qu'il ne nous soit malheureusement pas possible de l'affirmer avec certitude, le cryptoportique a été partiellement remblayé jusqu'au niveau de construction de la fondation, montée à vue, du mur de façade est de la seconde basilique (M 2010). Le ressaut ouest de ce dernier est en tout cas très marqué, à environ 401,15 m d'altitude. À l'angle avec M 2005, le parement ouest de M 2010 est, par contre, élevé en tranchée étroite sur environ 7 m de longueur. Lié au parement est de M 2010, le mur M 2012 pourrait avoir soit une fonction de mur de soutènement, soit avoir fonctionné comme soubassement d'escaliers, à l'image du mur M 2017 de la première basilique. Les fondations du mur M 2012 se situent à 400,20 m d'altitude, alors que celles de M 2010 atteignent 399,60 m.

La phase suivante voit le remblaiement total du cryptoportique¹⁵⁸, suivi de la construction des murs situés à l'ouest de ce dernier (M 300 et M 303), puis, lors d'une étape postérieure, sont érigés les murs des portiques et des annexes. Ces murs n'ont pas été réalisés de manière uniforme. Suivant les

¹⁵⁸ Les fouilles de 1974 ont démontré que le cryptoportique de la première basilique avait été remblayé jusqu'à une altitude de 402,70 m.

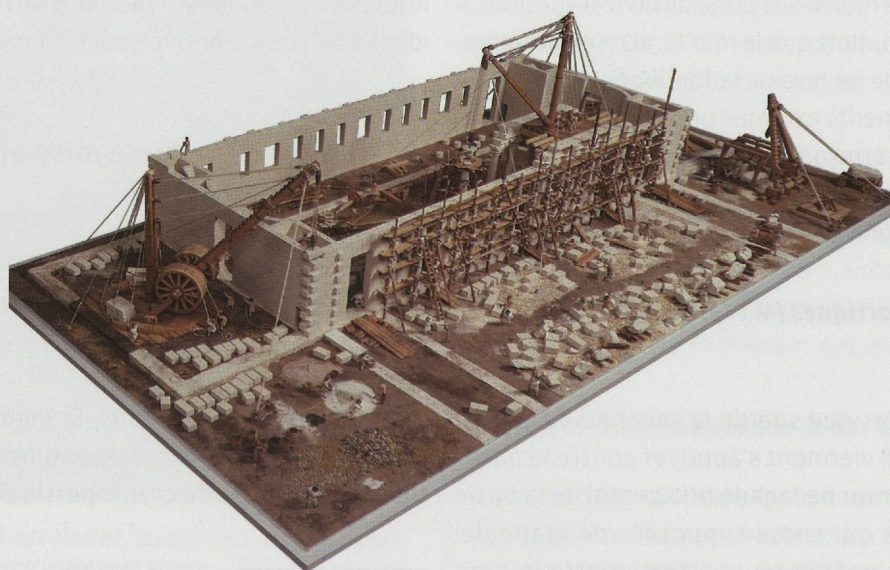


Fig. 52. La seconde basilique de Nyon en construction. Maquette représentant le chantier antique Étude: F. Rossi et P. André. Maquette: H. Lienhard.



Fig. 53. Nyon, Musée romain, fouilles 1974. Vue sud-ouest des murs de la nef de la seconde basilique (M 2006, M 2008 et M 2009).

tronçons, ils sont construits en tranchée étroite, en tranchée large ou encore en coffrage.

Un doute subsiste quant au mode de réalisation du mur nord-ouest de la nef M 2007, ainsi que celui des murs de la cage d'escalier nord-ouest (M 301, M 302 et M 309), qui pourraient avoir été construits soit avant, soit après le remblaiement du cryptoportique.

Globalement, on observe que les murs de la seconde basilique qui se situent à l'emplacement du cryptoportique de la première ont une altitude de fondation à vue inférieure à ceux qui sont situés à l'ouest, en dehors de l'emprise du cryptoportique. Cette constatation nous incite à penser que ce local n'était que partiellement remblayé avant la construction de ces murs. De manière générale, on observe que la partie inférieure des remblais de la seconde basilique est prin-

cipalement constituée des gravats de mortier du premier monument, les moellons ayant été récupérés.

Au niveau des fondations, aucun élément ne permet d'envisager d'éventuels remaniements des murs de la seconde basilique, portiques et annexes compris.

Plusieurs fosses et trous de poteau ont été découverts à proximité de la seconde basilique (ST 677, 694 et 718, fig. 33) et le long du portique nord du deuxième état de l'*area publica* (ST 2172 à 2175, fig. 33). Au vu de leur situation et de leur insertion stratigraphique, il est probable que ces structures appartiennent à des aménagements liés au chantier de construction du deuxième état du *forum*, tels des échafaudages ou des engins de levage (fig. 52)¹⁵⁹.

¹⁵⁹ Cet aspect a fait l'objet d'un article, *Dossiers de l'Archéologie* 1998, pp. 38-47.

Nous proposons de rattacher trois trous de poteau (ST 2178 à 2180), implantés dans le sol de l'*area publica*, à la réfection du portique nord du second état de la place publique, qui a notamment vu la mise en place de la mosaïque dite « d'Artémis » vers la fin du 2^e - début 3^e siècle de notre ère.

V.2 Le mobilier de la phase 5

La phase 5 comprend les remblais et les niveaux de travail de la seconde basilique¹⁶⁰. Il convient de relever que la plupart des couches se rattachant à ce second monument sont des remblais mis en place lors de la construction de la seconde basilique. Toutefois ceux-ci ne sont pas toujours très épais. Le

niveau de l'*area publica* par exemple n'a guère changé. Les principaux travaux se sont concentrés dans la zone du cryptoportique qui a été comblée durant l'édification de la seconde basilique. Le niveau des esplanades a été rehaussé en vue de la construction des annexes.

La sigillée italique est toujours plus nombreuse que celle provenant du sud de La Gaule (cat. n^{os} 133 à 136). Le faciès de cette dernière ne change guère de celui de la phase précédente, puisqu'il comprend un Drag. 17, un Drag. 15/17 et un Ritterling 12 (cat. n^{os} 137 à 139). Un fond de récipient porte la marque du potier SALVETUS, dont la production est datée entre 40 et 70 ap. J.-C. (cat. n^o 140). Le répertoire des imitations de terre sigillée voit apparaître des cruches, dont l'une est estampillée VEPOTALUS (cat. n^o 152) et un bol de type L47¹⁶¹. Deux marques du potier FRONTO sont attestées parmi les ensembles de cette phase (cat. n^{os} 147 et 148). L'existence d'une succursale de cet artisan a d'ailleurs été postulée à Nyon entre le commencement du règne de Tibère, probablement

¹⁶⁰ Les ensembles de la phase 5 sont : K757, 766, 767, 770, 771, 781, 786 à 788, 790, 792, 794 à 796, 798, 799, 802, 808, 820, 839, 841, 842, 846, 874, 877, 880 à 884, 1112, 1113, 1120, 6048, 6205, 6229, 6262, 6264, 6275, 6298, 6300, 6409, 10377 à 10379, 10383, 10384, 10387, 10395, 10399, 10464, 13051, 13052, 13054, 13058, 13067, 13068, 13072 à 13075, 13098, 13107, 13108, 13113, 13118, 13121 à 13128, 13136, 13140, 17971, 17972, 23704, 23708, 23712, 23714, 24720, 23722, 23729, 23734, 23740, 23746 à 23748, 23752 à 23754, 23761, 23763, 23766 et 23768.

¹⁶¹ K 6409, Luginbühl 2001, p. 136 (dès 50/60 ap. J.-C.).



Fig. 54. Maquette du forum, façade occidentale de la seconde basilique. Étude : P. André et Ph. Bridel. Maquette : Atelier Grange, Lyon.

aux alentours de 20 ap. J.-C., et le début du celui de Claude¹⁶².

Les céramiques d'influence méditerranéenne voient leur répertoire s'enrichir de quelques nouvelles formes, parmi les plus récentes se trouvent des plats à engobe interne à bord légèrement rentrant souligné par des cannelures sommitales (cat. n°151), des mortiers à lèvre en bandeau concave à extrémité légèrement épaissie (cat. n°150) et des cruches à lèvre déversée horizontale marquée ou non par des cannelures (cat. n°153)¹⁶³. Le corpus des céramiques indigènes ne se distingue pas de celui des deux phases précédentes. Les ensembles de cette phase ont également livré un as de Lyon daté de 15-10 av. J.-C. (cat. n° 169), un demi-as daté de 15-16 ap. J.-C. (cat. n° 170) et trois fibules¹⁶⁴.

V.2.1 Datation

Le terminus post quem fournit par les sigillées de Gaule méridionale, à savoir le bol Ritterling 12 et l'estampille du potier SALVETUS situe la mise en

¹⁶² Voir à ce sujet Luginbühl 2001, pp. 222-223.

¹⁶³ Voir dans l'ordre *Lousonna* 9, type EIR 1.2.6.b, n° 179, p. 93 (dès 50/60 ap. J.-C.); type MOR 3.1.1.a, n° 213, p. 101 (dès 50/60 ap. J.-C.); types CRU 1.1.3.a et 1.1.3.b, n° 204-205, p. 99 (dès 50/60 ap. J.-C.).

¹⁶⁴ K13122-1. Cette fibule en bronze, dont le ressort et le pied sont abîmés et l'ardillon perdu, appartient au type 2.2. de E. Riha (1979) également nommé « einfache gallische Fibeln » qui correspond au type 14a de M. Feugère (1985). La date de leur apparition fait encore l'objet de nombreuses discussions. Selon S. Riekhoff, elles pourraient remonter à l'époque césarienne, contrairement à E. Ettlinger qui pense qu'elles ne sont pas antérieures au règne d'Auguste, alors que M. Feugère place le début de leur production vers 20/10 av. J.-C. en se basant sur les exemplaires découverts dans les camps du *limes*. Les deux autres fibules (K 13123-1, K13123-2) ne sont en fait que des ardillons et n'apportent donc aucun indice chronologique.

œuvre de la seconde basilique comme postérieure à 40 ap. J.-C., Les différents parallèles recherchés pour les céramiques d'influences méditerranéennes sont légèrement plus tardifs car ils font référence à des types remontant aux années 50-60 ap. J.-C. À partir de ces éléments, nous proposons de dater la construction de la seconde basilique nyonnaise vers le milieu du 1^{er} s. de notre ère¹⁶⁵.

V.3 Conclusions et hypothèses de travail (fig. 54-55)

L'analyse stratigraphique et structurelle de la seconde basilique a permis de mieux comprendre les circulations entre les différentes composantes de l'édifice. Nous avons proposé de restituer un escalier de deux marches entre le portique sud et la basilique, un de trois marches entre les portiques et l'*area publica* et un de 4 marches entre cette dernière et la basilique (fig. 30). La principale différence par rapport aux études précédentes est que ce dernier escalier n'a qu'une seule marche reposant sur l'*area publica*, les autres sont établies dans le mur de façade du monument. Nous proposons de restituer une porte au sud-ouest de l'édifice permettant l'accès au *forum*. La reprise des données obtenues par J. Morel dans la partie publique, complétée par les résultats de l'étude consacrée à l'*area sacra*, nous a conduit à restituer un escalier monumental d'une hauteur de 6 marches, qui, contrairement à son pendant côté basilique, ne s'étend pas sur l'ensemble de l'espace

¹⁶⁵ On relèvera que le terminus post quem fourni par le mobilier retrouvé dans les niveaux antérieurs au sol de l'*area publica* de la seconde basilique est de 40/50 ap. J.-C., cf. Morel 1984, p. 56.

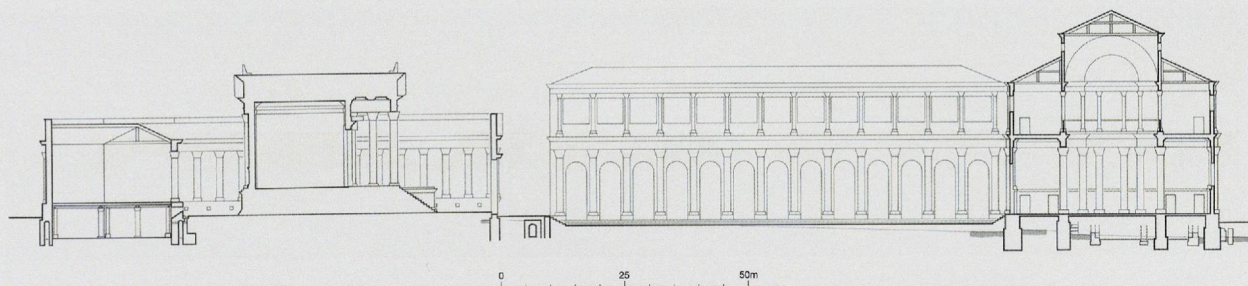


Fig. 55. Coupe restituée est-ouest à travers le forum de Nyon. Étude: P. André.

compris entre les deux portiques, mais se trouve centré par rapport à ces derniers.

Quelques points demeurent néanmoins encore obscurs. Bien que l'existence d'une rangée de boutiques situées à l'arrière des portiques soit probable, nous ne disposons pas d'élément archéologique l'attestant clairement. Les données concernant l'aménagement intérieur de l'annexe nord demeurant lacunaires, il n'est pas possible de lui attribuer une fonction précise. Seules de nouvelles investigations archéologiques seraient à même de répondre à ces questions.

On relèvera enfin que, contrairement à ce qui a été observé pour le premier monument, où l'*area publica* et les portiques se situaient à la même altitude, l'aire publique de la seconde basilique se trouve dominée sur trois côtés par les portiques et la basilique.

Pour terminer on rappellera que l'étude détaillée de S. Delbarre-Bärtschi consacrée à la mosaïque découverte dans le portique nord de l'*area publica* (chap. VIII.1) témoigne de l'importance de ce qu'il faut dorénavant nommer «la mosaïque de Neptune» dans le répertoire suisse des pavements, que cela soit du fait de sa situation, de sa taille ou de son originalité.